

EXAMEN DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES CLASSIQUES
Sessions 2023 – QUESTIONNAIRE ÉCRIT

Date :	08.06.23	Durée :	08:15 - 11:15	Numéro candidat :	
Discipline :	Architecture et urbanisme	Section(s) :	CG-URBS		

Partie I (théorie générale) : 20 pts

1. Les critères de qualité d'une "soft city" selon l'urbaniste David Sim : **20 pts**
Énumérez et expliquez de manière générale les critères ? Donnez pour chaque critère des propositions fonctionnelles, pratiques et constructives !

Partie II (description et analyse) : 35 pts

1. Observez les documents graphiques et écrits ci-après du projet « PLACE DE L'ÉTOILE » à Luxembourg-ville. Répondez aux points a. et b., en ayant recours à des critères/tendances actuelles en urbanisme et architecture durables.
- a. Décrivez et analysez ce quartier projeté selon les points de vue suivants : **30 pts**
- Urbanistique, architectural, écologique, et sociologique
- b. Quels sont les points forts et négatifs de ce projet « PLACE DE L'ÉTOILE » ? Donnez, le cas échéant, des propositions d'amélioration. **5 pts**

Remarque complémentaire :

Intégrez des croquis explicatifs dans vos réponses.

Présentation : 5 pts

Structurez vos réponses, utilisez le vocabulaire technique adéquat et dans le cas échéant des croquis explicatifs. Prenez soin de la syntaxe et de l'orthographe. **5 pts**

Sources "documentation" : www.vdl.lu

Doc.1 : Introduction

« PLACE DE L'ÉTOILE » : Un nouveau pôle de mobilité au cœur de la ville

Situé à l'intersection de la route d'Arlon, de la rue de Rollingergrund et du boulevard de la Foire, le site accueille actuellement un pôle d'échange desservi par les autobus municipaux, les autobus régionaux et la ligne de tramway qui joindra la place de la Gare vers la fin de l'année.

Avec la réalisation du nouveau projet « Place de l'Étoile », cette place gardera sa fonction de pôle d'échange et deviendra même un axe de circulation principal reliant les communes limitrophes de l'Ouest à la capitale grâce à une connexion améliorée aux transports en commun existants et par l'extension du réseau du tramway de la place de l'Étoile en direction de la commune de Strassen.

Ce nouvel hub de mobilité visant à favoriser le développement des mobilités douces accueillera également plusieurs pistes cyclables, des stations du système de location vel'OH!, et des liaisons piétonnières vers les autres quartiers de la ville, notamment le Rollingergrund.

Afin de permettre l'intégration d'un shared space avec une gare routière souterraine pour les autobus régionaux, le tronçon de la route d'Arlon situé entre le boulevard de la Foire et la rue de Rollingergrund sera dévié par un tunnel depuis le boulevard de la Foire en direction du square de New York pour rejoindre à nouveau la route d'Arlon. Cette « nouvelle » route d'Arlon permettra d'orienter le trafic de manière ciblée permettant à chaque usager de la route de trouver sa place dans ce concept, mais surtout, elle laissera plus d'espace à l'individu en surface.

La place de l'Étoile accueille un pôle de mobilité et un nouveau lieu de vie. Attractif, connecté et innovant, ce nouvel hub de transport contribuera à améliorer les conditions de mobilité des usagers. Ce quartier mixte offrira une très large offre résidentielle (plus de 600 logements).

L'amélioration des conditions de mobilité des usagers est une des lignes directrices indispensables du projet. Une autre ligne directrice principale, et première priorité du Collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Luxembourg, est la création de logements. Ainsi, sur les 102.745 m² du projet, 48.395 m², donc 47% de la surface totale, seront utilisés pour la construction de plus de 600 logements, dont des logements à coûts modérés. Ensuite, sur une surface de 8.365 m² (8%) seront intégrés des commerces, un fitness, un foodhall avec terrasses et jardins intérieurs ainsi qu'un cinéma multiplex de 5 salles. Finalement, la surface prévue pour l'installation de bureaux compte 45.985 m², soit 45% de la surface totale.



DOC. 1 : Présentation d'un concept pour le développement urbain de la place de l'Étoile / 15 septembre 2020



DOC. 2 : Image d'ambiance / 15 septembre 2020



DOC. 3 : Situation existante



DOC. 4 : Situation projetée

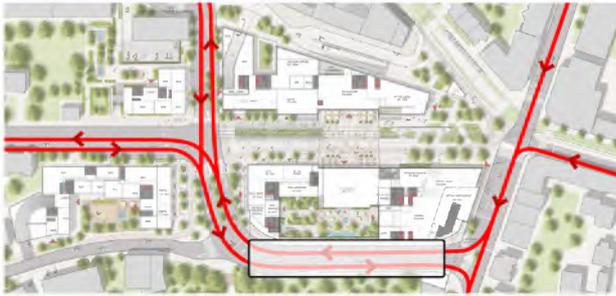


DOC. 5 : Plan de situation existante



DOC. 6 : Plan d'implantation projeté

LA MOBILITE



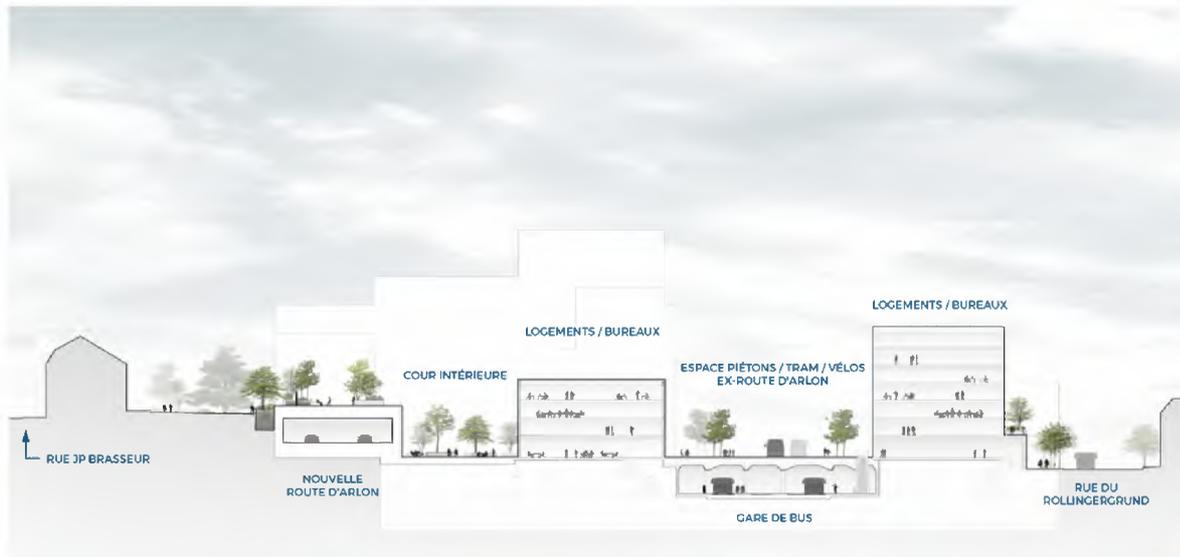
La déviation de la route d'Arion laisse place à de généreux espaces partagés entre les piétons et les mobilités douces.

Déviation de la route d'Arion



Un pôle d'échange multimodal bus tram qui contribue à l'amélioration des transports dans la ville et favorise le développement des mobilités douces.

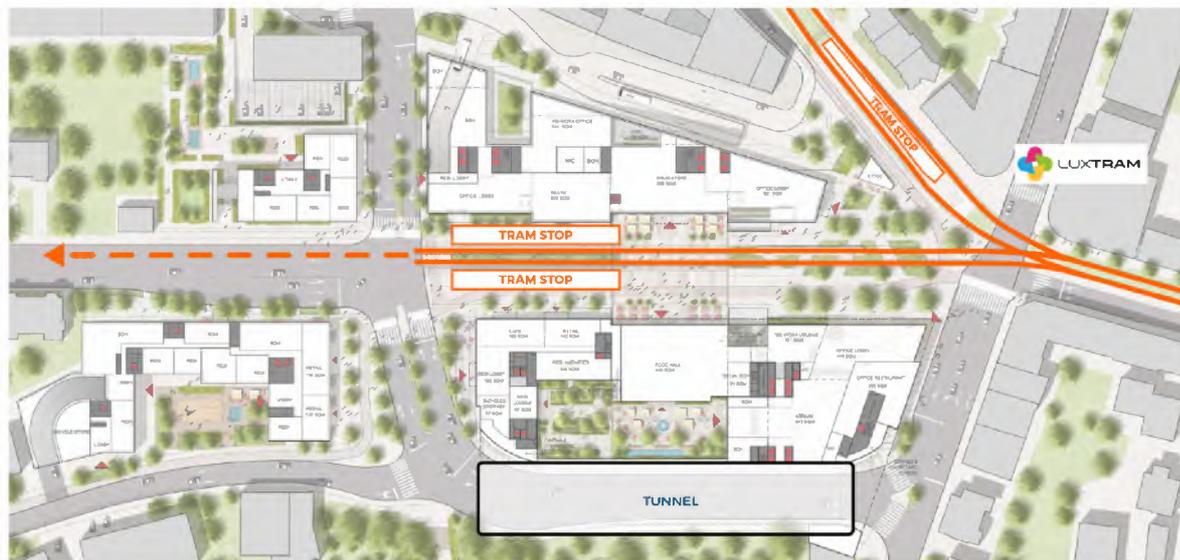
Pôle de mobilité



Un tunnel pour accueillir la déviation de la route d'Arion et protéger les riverains du trafic.

Déviation de la route d'Arion

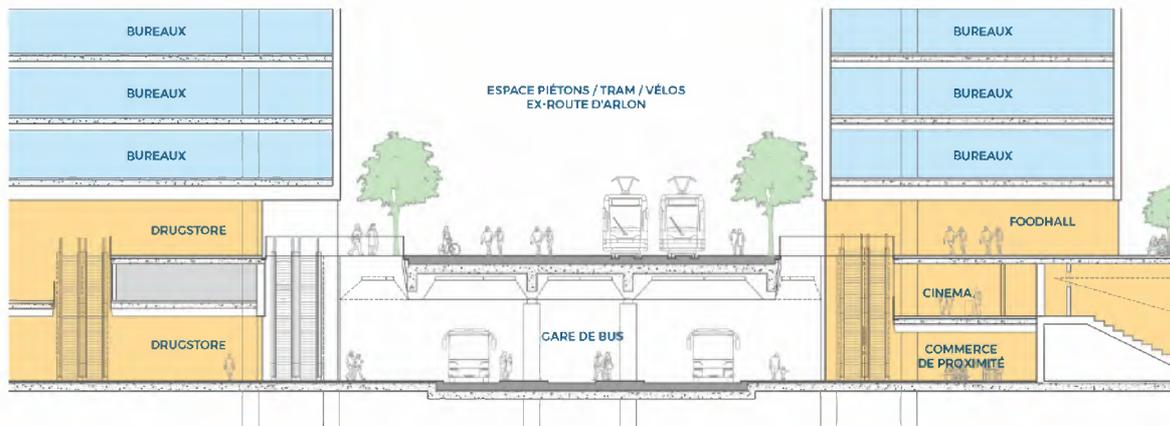
Le plan de l'Étoile



La nouvelle ligne de tram dessert un arrêt au cœur du projet, en connexion directe avec la gare de bus et l'arrêt de la place de l'Étoile.

Mobilité douce : tram

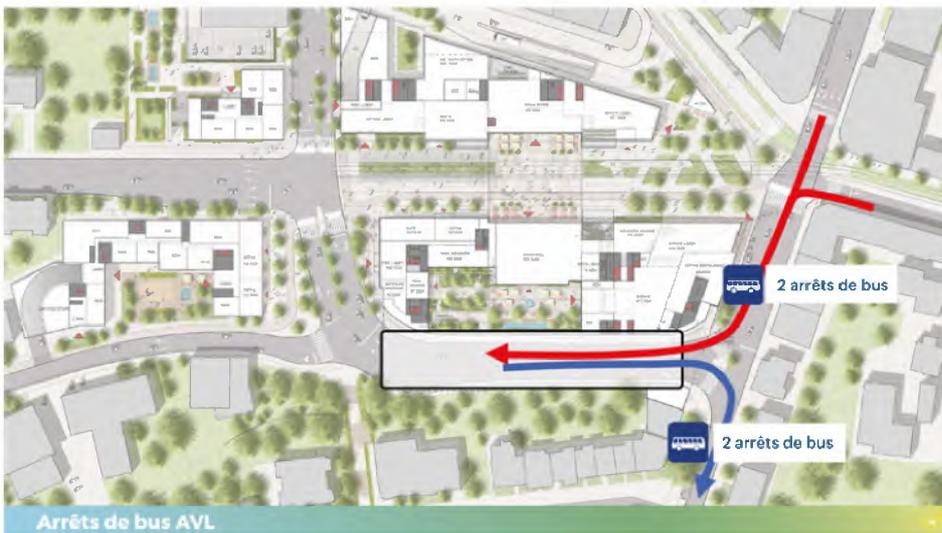
Le plan de l'Étoile



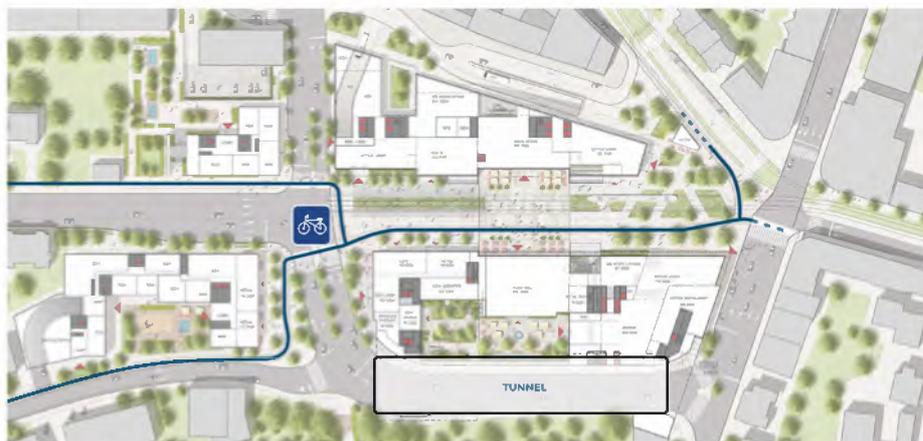
Une nouvelle gare de bus directement connectée à une offre de services et de commerces de proximité adaptée aux horaires des transports en commun.

Care de bus

La place de l'Estime 11



Arrêts de bus AVL



Un projet pleinement intégré au réseau de pistes cyclables de la ville.

Mobilité douce : vélos et pistes cyclables

La place de l'Estime 11



LA MIXITE DE LA PROGRAMMATION

PAP Chapman Taylor			Projet			Evolution		
Logements	13.404 m ²	12 %	Logements	43.555 m ²	47 %	Logements	+ 34.991 m ²	+ 261 %
Bureaux	33.248 m ²	31 %	Logements à coût modéré	4.840 m ²		Bureaux	+ 12.737 m ²	+ 38 %
Commerces	= 61.271 m ²	57 %	Bureaux	45.985 m ²	45 %	Commerces	- 52.906 m ²	- 86 %
Total	= 108.000 m²	100 %	Total	102.745 m²	100 %			